

DECRET N° 72-243 du 20 septembre 1972

portant nomination des Membres du Conseil
d'Administration de l'ODAMAP.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
VU L'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le
Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;
VU le Décret n°69-80/PR/MTPPT du 27 mars 1969, portant création de l'Office
Dahoméen des Manutentions Portuaires ;
VU le Décret n°70-236/CP/MTPMT du 10 septembre 1970, portant nomination des mem-
bres du Conseil d'Administration de l'Office Dahoméen des Manutentions Portu-
aires ;
VU le Décret n°71-251/CP/MTPMT du 29 décembre 1971, portant statut de l'Office
Dahoméen des Manutentions Portuaires ;
SUR Proposition des Ministres et Organismes représentés au Conseil d'Administra-
tion ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés au Conseil d'Administration de l'Office Dahoméen des
Manutentions Portuaires :

Président : Mr Etienne GOUDOU, représentant le Ministre des Travaux Publics,
Mines et Transports.

Autres Membres : MM. -Emmanuel AMAH, représentant le Ministre des Finances -
-Raffet LOKO, représentant le Ministre de l'Economie et
du Plan
-Jean HOUNONGBE, représentant le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail
-Sanni AGATA, représentant la Chambre de Commerce et
d'Industrie
-Georges SAKPONOU, représentant l'Assemblée Consultative
Nationale -
-Georges DESARNAUD, représentant le Syndicat des Agents
Maritimes et Consignataires de Navires.
-Valentin HODONOU, représentant le Syndicat des Transitaires.
-Thomas GBEDO, représentant le Personnel.

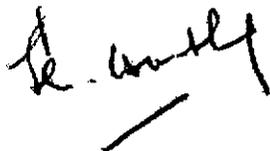
Article 2.- Le présent décret qui abroge le décret n°70-236/CP/MTPMT du 10 septembre 1970, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 20 septembre 1972

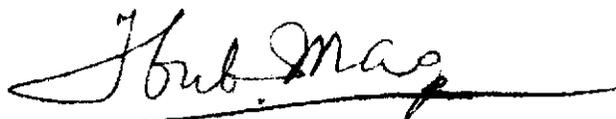


par le Conseil Présidentiel,

Justin AHOMADEGBE-TOMBTIN

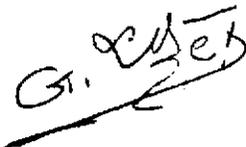


Sourou-Migan APITHY



Hubert MAGA

Le Ministre des Travaux Publics,
Mines et Transports,



Gabriel LOZES

Ampliations

PCP 6 - MCP 4 - SGG 4 - CS 6 - MTPMT 10
Ministères 11 - Dtion Port 2 - ODAMAP 10 -
Gde Chanc.-IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 6 - ACN 2 -
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - Intéressés 8 -
ACDN-CEDN-CNI 3 - DMM 2 - Ch.Com.4 -